

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1er JUIN 2012 à 20H30

Le conseil municipal s'est réuni régulièrement ce premier juin deux mille douze à vingt heures trente minutes pour délibérer sur l'ordre du jour sous la présidence de Virginie BUTEAU, maire.

Présents: Bernard BLIN, Bernard BAZOT, Edith CAUMONT, Sarah DOMINGUEZ, Denis LAPROYE.

Excusé: Yves FEDERSPIELD pouvoir donné à M. LAPROYE Denis

Absents: Alain COPPIN, Emmanuel DEVOUARD, Pascal KUCK, Serge VILLEDIEU.

Pouvoir de monsieur Federspield Yves à monsieur Laproye Denis.

Etude devis entreprise Thenin

Le devis est accepté pour un montant de 5 800€ HT sachant que la quantité d'enrobé sera supérieure d'au moins 7 tonnes. Les travaux divers notamment d'arasement des banquettes seront effectués en amont de l'intervention de l'entreprise qui effectuera la réfection complète de certains tronçons de voirie.

Délibération transfert de compétence éclairage public au SIEEEN

Lors du transfert de compétence validé par arrêté préfectoral le 30 août 2006 l'état de l'actif n'a pas été évalué. Cette évaluation doit être faite par toutes les communes de la Nièvre ayant transféré ladite compétence au SIEEEN. Madame le maire se rapprochera des services fiscaux afin de valider le montant de l'actif à date de transfert. Il conviendra dans un premier temps de délibérer afin que la facturation de l'éclairage public soit désormais établie par le SIEEEN et non plus par EDF.

Organisation des bureaux de vote pour les législatives

Le bureau sera organisé par tranches respectives de 2H30.

Devenir du Presbytère

Suite au départ annoncé de M et MME TAPIN le conseil décide de louer à nouveau le presbytère dès qu'il sera libre.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne désirant plus prendre la parole, la séance est levée à 23h00 .

Affiché le 2 juin 2012

